

PAR COURRIEL

Québec, le 11 novembre 2020

Monsieur François Lafrenière
Vice-président
Minerai de Fer Québec
FLafreniere@MineraiFerQuebec.com

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des
stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ1.3 – Questions complémentaires**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici **le 16 novembre à 9 h** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

1. À la page 116 du document intitulé *Évaluation des solutions de rechange pour l'entreposage des résidus miniers*, il est écrit que la variante H3 empiète sur 118,1 ha de plans d'eau, lui donnant une valeur de 1.

Au tableau 5-8 du même document (p. 55-56), il est mentionné que cette même variante empiète sur 64,29 ha de plans d'eau, dont la majeure partie provient de l'empiètement sur le lac D (53,78 ha).

La Carte 5-3 montre que seul le lac D2 serait empiété (9,60 ha).

Veillez préciser quel sera l'empiètement de la variante H3 sur les plans d'eau. Veuillez vérifier les superficies d'empiètement pour les milieux humides et pour les forêts fermées, ainsi que les longueurs des cours d'eau et des habitats riverains pour cette variante et transmettre à la commission les correctifs, le cas échéant.

2. Il est difficile de faire le bilan de l'ensemble des écosystèmes aquatiques qui seront affectés par la variante retenue (c.-à-d. par le projet). Les informations sont soit trop générales (PR5.5), soit dispersées à travers les composantes valorisées (PR3.1 (2 de 2)), et ne sont pas toujours présentées sous la même forme (p. ex. parfois on présente les superficies totales [actuelles?] et les superficies empiétées [ex. PR3.1 (2de2); Tableau 7.9] alors que dans d'autres cas, on ne présente que les superficies empiétées [ex. PR3.1 (2de2); Tableaux 7-10, 7-11].

La commission veut connaître les superficies d'écosystèmes aquatiques qui seront empiétés par le projet, indépendamment des composantes valorisées. Veuillez-fournir dans un même tableau :

- les superficies actuelles ;
- les superficies qui seront empiétées par le projet ;
- les longueurs actuelles (pour les cours d'eau et les cours d'eau intermittents - en complément des superficies) ;
- les longueurs qui seront empiétés par le projet (pour les cours d'eau et les cours d'eau intermittents - en complément des superficies) ;
- les pourcentages de perte pour les superficies et les longueurs.

Pour chacun des écosystèmes suivants:

- Lacs (information détaillée par lac; référence aux noms ou codes de l'ÉIE) ;
 - Cours d'eau (information détaillée par cours d'eau ; référence aux noms ou codes de l'ÉIE) ;
 - Cours d'eau intermittent (en donnant également le nombre) ;
 - Marais (en donnant également le nombre) ;
 - Étangs (en donnant également le nombre) ;
 - Marécages arbustifs (en donnant également le nombre) ;
 - Tourbières ombrotrophes boisées (en donnant également le nombre) ;
 - Tourbières minérotrophes (en donnant également le nombre) ;
 - Tourbières minérotrophes riveraines (en donnant également le nombre) ;
 - Tourbières ombrotrophes (en donnant également le nombre)
3. Dans les réponses QC-17 et QC-18 du DQ1.1, vous indiquez que la décontamination et la reconcentration augmenteraient les coûts de production, selon une évaluation sommaire, de 9,00 et de 5,00 \$US par tonne respectivement. Veuillez présenter ces augmentations sous forme de pourcentage.

4. Dans la réponse QC-3 du DQ1.1, vous indiquez que la production d'une modélisation pour la silice cristalline avec un nouveau domaine de modélisation étendu requiert un délai de plusieurs semaines. Expliquez ce délai.
5. Au tableau 5-22 du PR5.5 (p. 329 du PDF), pourquoi la somme des superficies empiétées sur des plans d'eau, des forêts fermées et des milieux humides est plus grande que la superficie exposée des parcs à résidus pour chacune des variantes? Expliquez.
6. Dans le PR5.3 (Annexe 2), vous indiquez à la page 53 que dans certains puits de suivi de la qualité des eaux souterraines, des analyses chimiques s'étalant sur quelques années étaient disponibles (PR5.3, Annexe 2, p. 53).
On vous demande :
 - a. De fournir un tableau de ces données pour les métaux les plus critiques comme indiqué au tableau 6-47 du PR5.1 et donner les seuils d'alerte et le critère RES de chacun s'il y a lieu de même que la valeur de la dureté utilisée pour ajuster les valeurs seuils. Indiquez si le puits est dans le sol ou dans le roc.
 - a. Fournir les données du tableau sous forme d'un graphique de la concentration en fonction du temps ainsi qu'une carte de localisation des puits utilisés dans le tableau que vous allez nous fournir.
 - b. Fournir une carte de localisation des puits utilisés pour le tableau.
7. Fournir une carte de localisation des puits fournis dans les tableaux du DA18 en indiquant ceux qui sont dans le roc ou dans le sol (till).